

**Appel à manifestations d'intérêt pour l'établissement d'une liste de personnes ou d'organisations devant assister la Commission dans les domaines relatifs au programme communautaire de recherche et de développement technologique en matière de formation et mobilité des chercheurs (FMC)**

(95/C 148/10)

1. **Pouvoir adjudicateur:** Commission européenne, direction générale des sciences, de la recherche et du développement (DG XII), rue de la Loi/Wetstraat 200, B-1049 Bruxelles/Brussel.

2. **Type de marché:** Appel à manifestations d'intérêt. Les personnes et organisations souhaitant figurer sur la liste des contractants potentiels sont invitées à présenter leur candidature conformément aux dispositions définies ci-dessous.

Le pouvoir adjudicateur établira une liste de candidats répondant aux critères mentionnés au point 8 ci-dessous.

Lors de l'attribution d'un contrat spécifique relatif aux domaines décrits au point 3. a), le pouvoir adjudicateur transmettra le cahier des charges à tous les candidats figurant sur la liste, ou à certains d'entre eux sélectionnés sur la base de critères propres au contrat concerné.

La liste établie à la suite du présent avis sera exclusivement utilisée pour les contrats dont le montant estimé est inférieur au seuil fixé par les directives en vigueur dans le domaine des marchés publics.

La liste sera divisée en 2 sous-listes, chacune d'entre elles correspondant à 1 type de services décrit au point 3. a).

3. a) **Description des domaines concernés par le présent appel à manifestations d'intérêt:** La Communauté européenne effectue des activités de recherche et de développement technologique qui engendrent des programmes spécifiques s'inscrivant dans des programmes-cadres successifs. Le présent appel a pour but d'établir une liste de personnes ou d'organisations dûment qualifiées pour assister la Commission dans la gestion d'activités relatives au programme FMC.

Le programme FMC couvre les sciences exactes, naturelles, économiques et de gestion, ainsi que les sciences sociales et humaines contribuant à atteindre les objectifs de recherche et développement technologique de la Communauté. Ces domaines entrent dans les disciplines suivantes: mathématiques et sciences de l'information, physique, chimie, sciences du vivant, sciences de la terre, sciences techniques, sciences économiques, gestion, sciences sociales et humaines.

Les activités du programme relatives aux domaines susmentionnés sont les suivantes:

- projets RDT (non ciblés, recherche de base):
- réseaux de recherche,
- accès à des services à grande échelle,
- recherche dans le cadre de la formation,
- euroconférences, écoles d'été et stages de formation pratique,
- développement des ressources humaines pour les chercheurs européens,
- formation des chercheurs,
- mobilité des chercheurs et mobilité virtuelle,
- recours à des techniques de formation à distance pour la formation dans le domaine de la recherche,
- égalité des chances pour les chercheurs,
- évolution de carrière dans la recherche,
- impact social et économique,
- risques technologiques,
- cohésion scientifique et technique,
- meilleure gestion des réseaux de recherche et de la formation des jeunes chercheurs dans le cadre des projets de RDT.

**Les travaux peuvent concerner des services énumérés dans 2 sous-listes:**

**Sous-liste 1 (COO):** Assistance à la gestion, à la coordination et au suivi des projets RDT (contrôle scientifique et technique, analyse de documents, évaluation des possibilités d'application industrielle des projets RDT, évaluation ex-post de projets, organisation de conférences et de séminaires, etc.).

**Sous-liste 2 (ETU):** Études générales ou techniques sur des sujets ayant trait aux programmes et aux projets de recherche (étude des besoins du marché, des tendances et des sujets propres aux domaines scientifiques et techniques, ainsi que des aspects sociaux et environnementaux, etc.).

- b) *Type de marchés à conclure*: Service.
4. *Lieu de livraison des fournitures, d'exécution des travaux ou de prestation des services*: Voir invitations à soumissionner.
5. *Durée de validité de la liste résultant de l'appel à manifestations d'intérêt*: La liste restera valable pendant une période de 3 ans à compter de la date indiquée au point 10.
6. *Le cas échéant, forme juridique à adopter par le groupement de prestataires de services attributaire du marché*: Non précisée.
7. a) *Adresse à laquelle les candidatures doivent être envoyées*: Commission européenne, Direction générale XII, direction G, avis du JO no..., MO75 4/13, rue de la Loi/Wetstraat 200, B-1049 Bruxelles/Brussel.
- b) *Les candidatures, ainsi que tous les documents mentionnés au point 8, doivent être envoyés comme suit*: Les candidatures doivent être envoyées par voie postale à l'adresse ci-dessus.
- Dans le coin supérieur gauche de l'enveloppe doit figurer la mention: «Référence de l'avis au JO:... - Sous-liste no...».
- Les services de la Commission transmettront un accusé de réception.
8. *Liste complète d'informations et de documents concernant la situation propre du candidat, et informations et formalités nécessaires à l'évaluation des conditions économiques et techniques minimales requises*:
- formulaire de candidature dûment complété et signé;
  - renseignements concernant le candidat: nom, adresse, numéros de téléphone et de télécopieur, responsable à contacter; renseignements concernant les qualifications professionnelles et l'expérience dans les domaines techniques décrits au point 3. a) (renseignements à reporter sur le formulaire de candidature). Curriculum vitae des personnes susceptibles d'être proposées par une organisation, ou des candidats individuels;
  - documents relatifs à la situation financière du candidat (rapports financiers des 3 dernières années, numéro de TVA);
  - documents relatifs au statut juridique du candidat (inscription au registre professionnel ou commercial, le cas échéant);
  - preuve de la capacité du candidat de fournir les services décrits au point 3. a) dans la ou les sous-listes pour lesquelles le candidat souhaite être pris en considération. Renseignements concernant l'expérience professionnelle appropriée (la preuve d'une expérience minimale de 5 ans est requise), en particulier au niveau international;
  - renseignements concernant la capacité du candidat de prester le service dans au moins 2 langues communautaires.
9. *Autres renseignements*: Les formulaires de candidature peuvent être obtenus à l'adresse indiquée au point 7. a) ci-dessus.
- Les candidats doivent signaler à la Commission toute modification de leur situation, intervenant pendant la période de validité du présent appel, afin que la Commission puisse tenir la liste à jour.
10. *Date d'envoi de l'avis*: 2. 6. 1995.
11. *Date de réception de l'avis par l'Office des publications officielles*: 2. 6. 1995.